**Violence et cyberharcèlement** : il arrive que certains adolescent ou même adultes utilisent les réseaux sociaux de façon inappropriés. Ils pourraient par exemple partager trop d’élément de leur vie, réagir irrespectueusement à des contenus virtuels ou publier des contenus inadéquats d’une façon impulsive et émotive. Cette impulsivité dans un réseau social connu pour son instantanéité, et sa popularité n’aide pas à contenir ces débordements éventuels.

Selon Grondin , le cyber harcèlement ou cyber intimidation comme l’intimidation dans la vie réelle, constitue un comportement agressif intentionnel qui provoque une inégalité de pouvoir, et qui est pratiqué par des outils électroniques. Ceci peut se manifester par des messages des menaces, la propagation de rumeurs, le partage non consenti de photos ou vidéos de la victime. Le passage à l’acte des intimidateurs est facilité par l’anonymat de la toile. Aussi les intimidateurs sont moins empathique, ne ressentant pas le tort causé à la victime du fait de la distance virtuelle les poussant à minimiser leurs comportements comme étant une façon de s’amuser, alors que les victimes peuvent arrêter leur scolarité ou même se suicider pour les plus vulnérables.

Ces dangers sur les adolescents ont été adressés aussi par un rapport l’UNESCO édité en avril 2024. Pour l’organisation internationale, « bien que les technologies numériques puissent améliorer l’enseignement et l’apprentissage, elles présentent également des risques importants tels que la violation de la vie privée, le manque de la concentration en classe et le cyber harcèlement. Le rapport met particulièrement en évidence la manière dont les réseaux sociaux renforcent les stéréotypes de genre, engendrant des répercussions néfastes sur le bien-être, l’apprentissage et les choix de carrière des filles. »

Le rapport de l’UNESCO met en avant les recherches menées par Facebook selon lesquelles 32% des adolescentes déclarent que, lorsqu'elles se sentent mal dans leur corps, Instagram exacerbe leur mal-être.

Il met aussi en avant la conception même du réseau social TikTok qui rend l’application addictive par le biais de vidéos courtes et captivantes. Selon le rapport, ce modèle de gratification instantanée de Tik Tok, peut avoir un impact nocif sur la concentration et les habitudes d’apprentissage des plus jeunes en rendant plus difficile la concentration dans le cadre des études ou des activités extra-scolaires.

Selon ce rapport, Les filles souffrent également davantage que les garçons de cyber-harcèlement. « En moyenne, dans les pays de l'OCDE disposant de données sur le sujet, 12 % des filles de 15 ans, contre 8 % des garçons, ont déclaré avoir été victimes de cyber-harcèlement. Cette situation s’aggrave avec la prolifération de contenus à caractère sexuel basés sur l'image, de « deepfakes » (photos ou vidéos falsifiées) générés par l'intelligence artificielle et d'images à caractère sexuel auto-générées circulant en ligne et dans les salles de classe. Dans plusieurs pays analysés pour le rapport, des étudiantes ont déclaré avoir été exposées à des images ou vidéos à leur insu. » (UNESCO, 2024).